

# La place du genre dans les revendications mémorielles gays et lesbiennes

Régis Schlagdenhauffen

DANS **SOCIOLOGIES PRATIQUES** 2014/2 n° 29 , PAGES 51 À 61

ÉDITIONS **PRESSES DE SCIENCES PO**

ISSN 1235-9278

ISBN 9782724633832

DOI 10.3917/sopr.029.0051

Date de mise en ligne : 04/11/2014

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-sociologies-pratiques-2014-2-page-51?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](http://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

# La place du genre dans les revendications mémorielles gays et lesbiennes

Régis SCHLAGDENHAUFFEN<sup>1</sup>

**Résumé :** La définition du « genre du nous », appliquée aux revendications de reconnaissance des victimes homosexuelles du nazisme, met en lumière des tensions qui traversent les collectifs militants gays et lesbiens. À travers l'analyse de deux projets commémoratifs (Berlin et Amsterdam), l'auteur montre qu'elle est révélatrice de deux types de registres argumentatifs antinomiques. L'un, dirigé vers le passé, exclut les femmes de la commémoration (parce qu'elles n'étaient pas légalement persécutées) ; l'autre, orienté vers l'avenir, les inclut selon un principe universaliste de lutte contre l'homophobie.

**MOTS-CLÉS :** MOUVEMENTS SOCIAUX – MOBILISATION COLLECTIVE – ÉTUDES LGBT – MONUMENTS – COMMÉMORATION – MÉMOIRE COLLECTIVE – CONTROVERSES

Automne 2013 à Paris, des militants et militantes gays et lesbiennes discutent de l'opportunité d'ériger un monument commémoratif en souvenir de « toutes les victimes homosexuelles dans l'Histoire : des bûchers de Sodome aux victimes plus récentes (en passant par nos déporté-e-s)<sup>2</sup> ». Ce projet, encore en phase de concertation au moment où ces lignes sont écrites, s'inscrit dans un mouvement plus vaste, celui de l'érection de monuments commémoratifs en souvenir des victimes homosexuelles du nazisme<sup>3</sup>. La volonté exprimée ici par des militant-e-s de vouloir commémorer « nos déporté-e-s » pose plusieurs questions dont celle de la fixation de l'identité du « nous » (Elias, 1970 : 146-54) au sein des groupes auxquels il est fait référence. Cette question peut être déclinée de deux manières au moins. Le « nous » interroge en effet la pertinence du lien qui unirait les individus commémorés aux personnes qui les commémorent. Cette question est cruciale lorsque nous avons affaire à ce que Maurice Halbwachs (2008) nomme l'invention d'une topographie légendaire (2008<sup>4</sup>). D'autre part, la question du « nous » interroge les notions de masculin et de féminin. Et cela d'autant plus lorsque nous

1. Post-doctorant au Lise (UMR 3320, Cnam/CNRS).

L'auteur souhaite remercier Sébastien Roux, Jacqueline de Bony ainsi que les relecteurs anonymes de la revue pour leur aide et conseils dans le cadre de la rédaction de cet article.

2. L'expression « nos déporté-e-s » qui porte elle-même à discussion est une référence aux homosexuel-le-s déporté-e-s dans les camps de concentration nazis.

3. Une toute première plaque en souvenir des victimes homosexuelles de la Déportation fut apposée à Mauthausen en Autriche (1984). Des monuments commémoratifs ont ensuite été érigés, notamment à Amsterdam (1987), Bologne (1990), La Haye (1993), Francfort-sur-le-Main (1994), Cologne (1995), San Francisco (1999), Sydney (2001), Trieste (2005), Berlin (2008), Barcelone (2011), Tel-Aviv (2014).

4. C'est-à-dire à la création de monuments commémoratifs ou de lieux de mémoire dans un espace urbain au sein duquel il n'existe pas de lien historique entre le lieu choisi et l'événement ou le collectif commémorés (Halbwachs, 2008).

admettons que le mouvement « gay et lesbien » est composé d'hommes et de femmes. De ce point découle une question à laquelle les militant-e-s sont confronté-e-s avec une certaine acuité chaque fois que se pose la question d'un monument commémoratif : celle du genre que le « nous » recouvre.

La question du genre du « nous » est révélatrice de tensions politiques et symboliques relatives aux usages stratégiques du passé au sein des organisations militantes gays et lesbiennes. Dans le cas des victimes homosexuelles du nazisme, soit le « nous » fait référence exclusivement aux hommes persécutés pour homosexualité en vertu du Code pénal allemand (le registre de justification se veut dans ce cas « historique » et exclut donc *de facto* les femmes) ; soit, il se réfère à l'un des objectifs présents et à venir des mouvements gays et lesbiens : la lutte contre les discriminations en vertu de l'orientation sexuelle (c'est-à-dire l'homophobie). Dès lors, il prend appui sur un registre de justification fondé sur l'égalité hommes/femmes au sein du mouvement (Bernstein, 1997). Ainsi, de prime abord, la tension dont il est question est-elle liée à deux rapports distincts à la mise en scène du passé, mais encore aux enjeux politiques et stratégiques plus vastes que celle-ci recouvre.

Il est communément admis que des hommes « homosexuels » ont été arrêtés en vertu d'un article de loi du Code pénal allemand (le paragraphe 175) et déportés en camps de concentration au sein desquels ils portaient un « triangle rose ». Cependant, de virulentes discussions persistent quant à une persécution des « lesbiennes ». D'un point de vue légal, aucun article de loi ne condamnait les relations sexuelles ou amoureuses entre femmes et aucune d'entre elles n'a porté de triangle rose dans les camps de concentration nazis. Toutefois, une sorte d'accommodement raisonnable a pu être trouvée au sein du mouvement gay et lesbien. On considère désormais que les sous-cultures gays et lesbiennes ont été détruites par les Nazis et que même si l'immense majorité des victimes sont des hommes, quelques femmes lesbiennes ont été arrêtées et internées en camps (en tant que résistantes, politiques ou juives). Dès lors, ce sont aussi bien des hommes que des femmes qui sont commémorés à travers ces monuments.

Comment en est-on venu à ce compromis ? Autrement dit, de quelle manière la question du « nous », et *a fortiori* celle du genre, ont-elles été configurées par des militant-e-s gays et lesbiennes lors de discussions et débats relatifs aux monuments déjà existants ? Afin de répondre à ces questions, la suite du propos portera sur la manière dont le genre du « nous » a été pris en compte par des « entrepreneurs de mémoire » (Armstrong & Cragg, 2006). Mais avant cela, il s'agira de mieux comprendre la mécanique des mobilisations mémorielles au sein du mouvement gay et lesbien. Cette étape primordiale permettra de déconstruire le processus de constitution du mémorable au sein de ces collectifs et les enjeux qu'il recouvre. Ensuite, l'analyse portera plus spécifiquement sur un cas typique : celui du monument en souvenir des victimes homosexuelles du nazisme inauguré en 2008 à Berlin. En nous intéressant à la genèse de ce monument et aux luttes symboliques qui ont prévalu à son érection nous parviendrons à la conclusion provisoire suivante : éluder la question de la fixation de l'identité du « nous » conduit à perpétuer une forme de domination masculine au sein des collectifs militants gays et lesbiens. Ce constat nous invitera à revenir, de manière plus succincte, sur un autre cas typique, l'*Homomonument* d'Amsterdam. Tout en étant plus concis, dans la mesure où les débats n'ont pas eu la même portée, il s'agira de

déconstruire les grandes étapes d'un projet au sein duquel la question du « nous » a été envisagée dès sa genèse. Dans l'un comme dans l'autre cas, saisir la place accordée au « nous » dans la constitution d'une entreprise de mémoire participe d'une meilleure compréhension de la vocation d'un monument commémoratif dès lors qu'il est admis que les objectifs visés relèvent bien plus de l'avenir que du passé<sup>5</sup>.

## L'invention des commémorations homosexuelles

C'est au juriste allemand Karl Heinrich Ulrichs (1825-1895) que l'on doit la première demande de reconnaissance publique des « uranistes » (terme qui désignait, avant l'invention du mot homosexuel en 1869, les hommes qui aimaient d'autres hommes) lors du 6<sup>e</sup> Congrès des juristes allemands, en août 1867. Selon Ulrichs, l'État se devrait de lutter contre les discriminations à leur encontre et d'instituer l'égalité des droits. À la suite de cela, est fondé à Berlin, en 1896, le *Comité scientifique humanitaire* dont un des objectifs est l'abrogation des lois pénalisant les relations entre personnes majeures de même sexe. Le *Comité* est mis à l'index avec la montée du nazisme et la persécution des « homosexuels » qui s'ensuit entre 1935 et 1945. Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, des associations et groupes militants œuvrant pour la défense des droits des homosexuel-le-s sont refondés, discrètement, notamment aux Pays-Bas ; ils se dénomment dans un premier temps « homophiles » puis « homosexuels ». Dans le sillage des événements de 1968, des collectifs de plus grande envergure se constituent en Amérique du Nord et en Europe de l'Ouest. Ils s'auto-définissent comme « gays » et « lesbiens ». Ils ont pour point commun la lutte pour la visibilité, la reconnaissance et pour la défense d'identités fondées sur l'orientation sexuelle. Pour cette raison, ils sont généralement classés dans la catégorie des « nouveaux mouvements sociaux » (Buechler, 1995). Dans certains cas, il s'agit d'associations ; dans d'autres, de groupements plus informels, tantôt mixtes, tantôt non-mixtes.

Tous les ans, dans de nombreuses villes du monde, se déroule l'une des plus médiatiques parmi les manifestations publiques organisées par le mouvement gay et lesbien : les commémorations du *Stonewall Inn*, plus connues sous le nom de *Gay Pride* ou de *Marche de fiertés LGBT*. L'événement qui est commémoré a eu lieu durant la nuit du 27 au 28 juin 1969 à New York. Le mythe qui s'est constitué autour de cet événement veut que des homosexuels se soient rebellés contre des officiers de police qui effectuaient alors une descente dans un bar de la Christopher Street. Les clients ont défié les policiers qui ont été contraints de se barricader à l'intérieur du bar, une manifestation spontanée a éclaté dans la rue et les choses ont continué de plus belle le lendemain avec pour mot d'ordre « Gay power ».

Suzanna Crage et Elizabeth Armstrong (2006) ont montré que l'idée de créer une célébration homosexuelle en Amérique du Nord remonte en fait à 1965. Le *Jour de l'Indépendance*, le 4 juillet, 44 hommes et femmes ont manifesté à Philadelphie afin de

---

5. Cette question a notamment été traitée dans une thèse de doctorat : R. Schlagdenhauffen, *La commémoration des victimes homosexuelles du nazisme : Berlin, Paris, Amsterdam* (Université de Strasbourg/Humboldt Univ. zu Berlin, juillet 2009).

rappeler qu'il existe aux États-Unis un groupe social « privé du droit fondamental de vivre libres et heureux<sup>6</sup> ». Cette célébration s'est ensuite déroulée tous les ans de manière plus ou moins confidentielle jusqu'en 1969. Et c'est cette première expérience qui a servi de modèle pour la commémoration du *Stonewall Inn*. En effet, d'autres événements semblables à ce qui s'est passé la nuit du 27 au 28 juin 1969 à New York avaient eu lieu tout au long des années 1960 (dont à San Francisco, New York, Los Angeles). Or, tous ces soulèvements ont sombré dans l'oubli car aucun « entrepreneur de mémoire » (Buscatto, 2006) n'avait la capacité de mobiliser un collectif (Céfaï, 2007), ni de transformer les soulèvements en événements mémorables, donc historiquement significatifs.

Dans le cas de *Stonewall*, quelques militants ont considéré l'événement comme mémorable – puisqu'il est révélateur d'une capacité d'action collective d'agents habituellement stigmatisés – et ils se sont dotés des capacités organisationnelles nécessaires pour créer une commémoration (Armstrong & Crage, 2006 : 724). Plus encore, ils sont parvenus à institutionnaliser cette dernière, garantissant ainsi sa pérennité.

En résumé, pour qu'un événement puisse devenir « commémorable », il est nécessaire que des entrepreneurs de mémoire soient capables de fédérer une revendication mémorielle, de déployer une rhétorique, de se constituer en un collectif d'acteurs, c'est-à-dire en un « nous » et qu'ils soient capables d'établir un lien d'identité qui fixe le « nous » et le réactualise régulièrement.

## **Le genre comme révélateur des tensions internes aux « collectifs mal définis »**

Les monuments commémoratifs sont autant de lieux de mémoire susceptibles de réactualiser régulièrement l'identité collective d'un groupe social (Halbwachs, 2008). À Berlin, deux lieux de mémoire en souvenir des victimes homosexuelles coexistent. Le plus ancien, inauguré en 1989 consiste en une simple stèle qui a la forme d'un triangle rose. Elle est inspirée des plaques commémoratives que l'on peut trouver dans les camps de concentration nazis. Elle est apposée sur un des murs de la station de métro *Nollendorfplatz*, située en lisière du quartier gay de Berlin, *Schöneberg*. Le second lieu – qui est au fondement de la suite de notre analyse – consiste en un monument de forme cubique installé en face du *Mémorial de l'Holocauste*. Il s'inspire de ce dernier puisque le cube n'est pas sans rappeler l'une des nombreuses stèles du *Mémorial*, mais il s'en distingue toutefois dans la mesure où une ouverture permet de voir, à l'intérieur du cube, une installation télévisuelle montrant un couple de même sexe en train de s'embrasser.

C'est en 1992 que l'idée d'un mémorial en souvenir des victimes homosexuelles du nazisme à Berlin a été soulevée pour la première fois. Albert Eckert, un des entrepreneurs de mémoire à l'origine du projet est alors député au parlement régional de Berlin affilié à la « Liste alternative » (collectif qui s'affiliera ultérieurement au parti écologiste).

---

6. « We can call it the Annual Reminder – the Reminder that a group of Americans still don't have their basic rights to life, liberty and the pursuit of happiness. » (Armstrong & Crage, 2006 : 736.)

Son mandat, s'inscrit au sein d'un projet militant mis en œuvre par le HAW (*Homosexuelle Aktion West-Berlin*), collectif fondé en 1974 à Berlin qui fut à l'origine d'un des premières formes de commémoration des victimes homosexuelles du nazisme à Berlin (1975), de la plaque commémorative de la Nollendorplatz (1989) et qui cherche à rendre visible les homosexuels au sein de l'espace public.

La proposition formulée par Albert Eckert et quelques membres du HAW, émerge à un moment singulier. L'Allemagne récemment réunifiée s'engluie dans un débat initié par le chancelier Helmut Kohl. Le débat oppose d'une part les tenants de la transformation de la *Neue Wache* (Nouvelle Garde) en monument en « souvenir de toutes les victimes de toutes les guerres et de la barbarie », à ceux en faveur de sa restructuration en monument pour les victimes de l'Holocauste. Cependant, les partisans d'un monument en souvenir des victimes de l'Holocauste peinent à se mettre d'accord. Certains souhaiteraient qu'il ne commémore que les Juifs ; d'autres qu'il commémore en première instance les Juifs, mais aussi les Tsiganes, les homosexuels et les « handicapés ». Conséquence de cette mésentente entre héritiers des groupes de victimes, la *Neue Wache* sera inaugurée comme prévu et selon le vœu du Chancelier (mais sans susciter l'adhésion des représentants des groupes de victimes). Parallèlement, le *Bundestag* promet que trois monuments seront érigés : le premier en souvenir des Juifs victimes du nazisme (inauguré en 2005), le second en souvenir des homosexuels victimes du nazisme (2008) et le troisième en souvenir de la persécution des Tsiganes (2012).

Concernant le processus de commémoration dans la pierre des homosexuels en tant que victimes du nazisme, la publication d'un mémorandum (en 1995) relatif au projet de monument marque une étape fondamentale dans la constitution d'une « mémoire de papier » (Raphaël & Herberich-Marx, 2002) des victimes homosexuelles du nazisme, préalable à son inscription dans la pierre<sup>7</sup>. Édité par l'Agence gouvernementale pour les questions gays et lesbiennes, ce mémorandum nous donne à lire avec une grande limpidité certains points de tensions qui peuvent opposer militants gays et militantes lesbiennes. L'avant-propos, rédigé par Ilse Kokula, responsable de l'Agence gouvernementale et entrepreneuse de mémoire, présente une vision lesbienne de la question ; la seconde partie du texte, rédigée par Albert Eckert et ses collaborateurs, expose quant à elle une vision gay du problème. Ces deux prises de positions, qui ne se font pas à proprement parler écho mais se succèdent, constituent deux points de vue, l'un lesbien, l'autre gay, qui nous éclairent sur les attendus d'un monument commémoratif en souvenir des victimes homosexuelles du nazisme.

La trame argumentative, telle qu'elle est configurée par Ilse Kokula, se fonde sur trois propositions particulièrement éclairantes sur les enjeux liés au « nous » en termes d'identité collective. Elle souligne dès le début du texte qu'« aussi bien les homosexuels que les homosexuelles ont été victimes des persécutions nazies, mais de façon différente ». Cette question, qui renvoie à une autre, bien plus vaste, et que l'on pourrait résumer par « qu'est-ce qu'être une victime du nazisme ? » a donné lieu à de nombreux débats, tout

---

7. « Der homosexuellen NS-Opfer. Denkschrift », in *Dokumente lesbisch-schwuler Emanzipation*, Berlin, Senatsverwaltung für Jugend und Familie, Fachbereich für gleichgeschlechtliche Lebensweisen, 1995. Le mémorandum est accessible en ligne sous la forme d'un document pdf : [http://www.berlin.de/imperia/md/content/lb\\_ads/gglw/veroeffentlichungen/doku12\\_bf2.pdf?start&ts=1347363561&file=doku12\\_bf2.pdf](http://www.berlin.de/imperia/md/content/lb_ads/gglw/veroeffentlichungen/doku12_bf2.pdf?start&ts=1347363561&file=doku12_bf2.pdf) [28.01.2014].

particulièrement en Allemagne. Dans la mesure où la condamnation pour motif d'homosexualité ne concerna que les hommes (en vertu de l'article 175 du Code pénal allemand), les relations homosexuelles entre femmes n'étaient donc pas réprimées. Ceci permet de saisir pourquoi seuls les hommes « homosexuels » portaient un triangle rose dans les camps de concentration nazis. Néanmoins, comme l'a montré Claudia Schoppmann (1997), quelques lesbiennes ont été arrêtées et internées en camp. Le motif « lesbienne » apparaissant uniquement en tant que motif secondaire d'enregistrement. Les quelques femmes dont il a été possible de retrouver la trace étaient en premier lieu internées pour motif d'activisme politique, d'« asocialité » ou encore parce qu'elles étaient catégorisées en tant que juives. Mais plus généralement, et telle est la suite logique du propos d'Ilse Kokula, la question qui se pose est celle de l'invisibilité des lesbiennes, aussi bien dans les registres des camps de concentration que du manque de prise en considération par les nazis d'une sexualité autonome et propre aux femmes qui désirent d'autres femmes, que de leur invisibilité générique au sein de l'espace public.

En écho au problème général que pose la question de l'invisibilité des lesbiennes, Ilse Kokula complète son propos en ajoutant dans un second temps que « les monuments déjà existants sont tous dédiés à la persécution des hommes et des femmes<sup>8</sup> ». L'articulation qu'elle effectue ici entre passé et présent constitue une référence évidente au monument érigé à Francfort en souvenir des victimes homosexuelles du nazisme (1994). En effet, la dédicace qui figure sur la stèle débute par « des hommes et des femmes homosexuels ont été persécutés et assassinés durant le national-socialisme<sup>9</sup> [...] ». Par ailleurs, le projet lauréat – une sculpture de Rosemarie Trockel – représente un ange. Forme asexuée par excellence, symbole d'une certaine pureté et intermédiaire entre le céleste et le terrestre, l'ange dirige son regard vers le tribunal de Francfort. Ce monument introduit donc deux innovations du point de vue de la mémoire de pierre. La première est relative au choix de la dédicace (qui avait effectivement donné lieu à débat au sein des associations gays et lesbiennes francfortoise) : elle inclut les hommes et les femmes et marque en ce sens un tournant majeur. La seconde, qui lui est nécessairement liée est en rapport avec l'esthétique mémorielle. En effet, les autres monuments jusqu'alors réalisés – telle la plaque commémorative inaugurée à Berlin en 1989<sup>10</sup> ou l'*Homomonument* d'Amsterdam (cf. *infra*) – s'inspirent immédiatement du triangle rose que seuls les hommes déportés arboraient dans les camps.

Un troisième argument invoqué par Ilse Kokula est relatif à la généalogie de la catégorie « homosexuelle ». Elle précise que de nos jours, « le terme homosexuel/le s'applique aussi bien aux hommes qu'aux femmes<sup>11</sup> ». Attribué à Maria Kertbeny (1868), ce terme désignait en premier lieu une forme de sexualité déviante, puisqu'il s'opposait

8. *Der homosexuellen NS-Opfer. Denkschrift, op. cit.*, p. 5.

9. « *Homosexuelle Männer und Frauen wurden im Nationalsozialismus verfolgt und ermordet [...]. Daran erinnern wir in dem Bewusstsein dass Männer die Männer lieben und Frauen die Frauen lieben immer wieder verfolgt werden können. Frankfurt am Main. Dezember 1994.* »

10. Sur la plaque est gravé : « le "Triangle Rose" est le signe au moyen duquel les nazis distinguèrent les homosexuels dans les camps de concentration de manière à les diffamer. À partir de janvier 1933, pratiquement tous les lieux de rencontre homosexuels situés aux alentours de la Nollendorfsplatz contribuèrent à la mise en place d'une politique systématique de fichage des homosexuels et permirent de les raffer ».

11. L'emploi de cet argument constitue par ailleurs une réponse à l'historien Joachim Müller qui rappelle que dans la langue du « III<sup>e</sup> Reich », le terme d'homosexuel ne s'adressait qu'aux hommes. Les relations entre femmes étaient qualifiées de lesbiennes.

notamment à « normalsexuel » et il ne s'adressait qu'aux hommes (vu qu'à l'époque, il n'était pas imaginable que les femmes puissent être dotées de désir sexuel). Ainsi, et telle est la toile de fond qui constitue la rhétorique employée par Ilse Kokula, c'est bien le déni et le mépris dont sont l'objet les femmes homosexuelles qui se doit d'être combattu par l'intermédiaire d'un monument qui s'adresserait aussi bien aux hommes qu'aux femmes homosexuel-le-s.

La réduction des inégalités hommes/femmes qui constitue le cœur du propos d'Ilse Kokula n'est cependant pas mentionnée par le représentant gays du projet, Albert Eckert. Celui-ci développe une trame argumentative en trois temps, qui débute par une réflexion sur le « nous ». À travers son emploi, il établit en premier lieu une relation entre les homosexuels d'hier (les morts) et ceux d'aujourd'hui (dont il est porte-parole). Les homosexuels d'aujourd'hui *représentent* donc ceux d'hier. Ce modèle de la représentation n'est pas sans rappeler celui employé par Israël au lendemain de sa création en tant que représentant des Juifs victimes de la Shoah. L'établissement d'un tel parallèle permet à A. Eckert d'amener le second pilier de son argumentaire : les homosexuels sont un groupe de victimes comme un autre, *c'est-à-dire* comme les Juifs ou encore comme les Tsiganes. Cette question débattue à un niveau théorique par Jean-Michel Chaumont dans *La concurrence des victimes* (1997) se pose dans l'Allemagne de 1995 en des termes très concrets. En effet, jusqu'en 1969, les relations homosexuelles entre hommes relevaient des délits de droit commun. Sachant cela, l'assertion à valeur performative implique *de facto* la transformation de criminels en victimes. En d'autres termes, elle reconfigure le problème en termes de reconnaissance, ce qui correspond au troisième moment de l'argumentaire : seule la réalisation d'un mémorial au cœur de la ville de Berlin permettra de résoudre le problème qui se pose, à savoir celui de la nécessité pour les homosexuels d'aujourd'hui de commémorer ceux d'hier et de bénéficier par ce biais de la pleine reconnaissance de leur statut de groupe de victimes du nazisme.

Le projet tel qu'il est formulé en 1995 par les tenants d'un monument gay passe totalement sous silence la critique lesbienne qui réclame la reconnaissance des femmes en tant qu'égaux des hommes dans la commémoration dans la pierre. Le problème soulevé par cette question ne trouvera une issue théorique qu'en 2006 c'est-à-dire au moment de l'annonce du projet architectural lauréat.

## **Réparer un oubli, inclure les femmes dans la commémoration**

C'est le 27 janvier 2006, jour anniversaire de la libération du camp de concentration d'Auschwitz, que Michael Elmgreen et Ingar Dragset, couple d'artistes internationalement reconnus pour leurs installations et performances, sont désignés lauréats du concours organisé par la ville de Berlin. Leur projet consiste en une stèle qui, dans sa forme et ses proportions, fait un écho direct au Mémorial de l'Holocauste érigé en face de la même rue depuis mai 2005. La stèle en question ressemble à un totem incliné comme si le sol avait travaillé sous son poids.

Le projet tel qu'il est annoncé provoque l'ire de plusieurs organisations féministes et lesbiennes. « *Aurait-on oublié les femmes*<sup>12</sup> ? » titre le quotidien *Berliner Zeitung*. Et la revue *Emma* de dénoncer elle aussi un « oubli » des femmes à tous les niveaux. Les initiateurs, les artistes et la plupart des membres du jury seraient gays. Qui plus est, la composition du jury était non-paritaire, puisqu'il n'était composé que de deux femmes parmi les onze membres votants. Plusieurs voix dénoncent dès lors l'omniprésence des hommes gays à tous les niveaux, à commencer par le *Lesbenring*, fédération d'associations lesbiennes allemandes fondée en 1982. Il considère que « le projet retenu est effectivement strictement gay, il sera érigé en un lieu historiquement significatif pour les gays, le *Tiergarten*. [Et] les lesbiennes restent invisibles<sup>13</sup> ». Le *Lesbenring* ne s'oppose toutefois pas à la réalisation du projet, il propose même qu'il soit nommé « Mémorial pédé » (*Schwulendenkmal*). Puis, l'actrice et chanteuse allemande Hella von Sinnen prend part à la controverse. Elle considère qu'elle « préfère être insultée qu'ignorée ». Enfin, le maire de Berlin (Klaus Wowereit) prend lui aussi position et affirme qu'oublier les lesbiennes signifierait passer à côté des objectifs du mémorial.

Six mois après l'annonce du projet lauréat, la réalisation concrète du monument reste des plus incertaines en raison justement d'une absence de réflexion quant au « genre du nous ». Une solution est suggérée lors d'une table ronde organisée le 28 août 2006 à Berlin. Maren Kroymann, actrice ouvertement lesbienne propose que l'on inclue un baiser entre deux femmes à la suite du baiser entre hommes initialement envisagé. La table ronde est l'occasion pour les tenants des différentes positions de rappeler leurs points de vue qui sont autant de perceptions des usages politiques du passé au sein du mouvement gay et lesbien. Ainsi, la revue féministe allemande *Emma* défend une position critique selon laquelle l'invisibilisation des lesbiennes provient des structures hétéro-patriarcales contre lesquelles aussi bien les femmes que les hommes homosexuels se doivent de lutter ensemble<sup>14</sup>. Le *Lesbenring* défend une position différentialiste et refuse toute immixtion avec les hommes. À l'opposé, des historiens, comme Joachim Müller, refusent qu'un quelconque parallèle soit réalisé entre la persécution dont les hommes furent l'objet et le mépris dispensé envers les femmes. En prenant appui sur un principe de « vérité historique », ils considèrent que l'échange d'un baiser entre deux hommes suffisait à les faire interner *sur le champ* en camps de concentration<sup>15</sup>. De plus, selon la même logique, le terme « homosexualité » s'est historiquement référé en premier lieu aux hommes. Pour les défenseurs de cette position, un monument devrait être le reflet de cette réalité historique et par conséquent ne pas faire mention des lesbiennes (Schlagdenhauffen, 2010). Quoi qu'il en soit, à l'issue de la controverse, il a été décidé qu'à compter de 2010, tous les deux ans, une vidéo différente représenterait des baisers mettant en scène des couples de même sexe.

Dans le cas du mémorial de Berlin, la représentation de l'homosexualité médiatisée par une vidéo qui ne met en scène que des hommes a cristallisé des tensions jusqu'alors diffuses au sein des associations gays et lesbiennes, aussi bien à l'échelon local que

12. N. Bernau, « Hat jemand die Frauen vergessen ? », *Berliner Zeitung*, 30.8.2006.

13. « *Der ausgewählte Entwurf allerdings ist ein reines Schwulendenkmal, das an einem historischen Schwulentreffpunkt, nämlich im Tiergarten, errichtet werden soll. Lesben bleiben unsichtbar.* »

14. M. Kroymann, « Verschwundene Minderheit », *taz*, 28.8.2006.

15. « *Das Problem ist, dass ein Kuss gereicht hat um ins kz zu landen und dann in einer Mordaktion zu sterben.* » Joachim Müller, entretien, Berlin, 10.9.2007.

fédéral. Par ailleurs, le processus examiné a permis de révéler l'absence d'anticipation de processus sociaux non-planifiés (Elias, 1993) par des entrepreneurs de mémoire gays (en premier lieu A. Eckert). À cet égard, l'exemple que nous offre l'*Homomonument* d'Amsterdam est particulièrement intéressant afin de comprendre les écueils auxquels le projet berlinois a été confronté.

## Penser le genre en amont : l'*Homomonument* d'Amsterdam

La manière dont le projet de réalisation de l'*Homomonument* d'Amsterdam a été pensé à l'intérieur des organisations gays et lesbiennes néerlandaises offre un cas concret de prise en compte préventive de processus sociaux non-planifiés. Les entrepreneurs de mémoire à l'origine du projet ont cherché à atténuer les effets de hiérarchisation relatifs au genre au sein des organisations gays et lesbiennes en y intégrant à plusieurs niveaux des femmes. Cette stratégie semble avoir été une des clefs de voûte du succès de ce projet mémoriel. Historiquement, aux Pays-Bas, la commémoration des victimes homosexuelles du nazisme s'est inscrite comme une préoccupation importante. Dès 1950, la revue *Vriendschap* – éditée par le COC qui est la plus ancienne association homosexuelle encore en activité au monde (fondé en 1946 à Amsterdam) – dédie sa première de couverture aux déportés homosexuels :

« 5 mai 1945 – 5 mai 1950 : À nos morts, stigmatisés par le triangle lilas et décédés dans les camps de torture nazis entre 1940 et 1945 ; que leur sacrifice ne soit jamais oublié dans nos cœurs<sup>16</sup>. »

À partir des années 1970, la question de l'érection d'un monument commémoratif en souvenir des victimes homosexuelles du nazisme s'inscrit dans un double mouvement. Elle est motivée d'une part par l'exclusion des militants homosexuels de la mémoire des commémorations publiques organisées sur la place du Dam (1970) et d'autre part par l'inauguration en 1978 d'un monument en souvenir des victimes tziganes du nazisme. Concrètement, l'initiative d'un monument revient à un député du « parti socialiste progressiste », Bob van Schijndel qui, au lendemain de l'inauguration du monument en souvenir des Tsiganes (1978), suggéra l'érection d'un monument pour les homosexuels. Un an plus tard, l'idée se concrétise. Une fondation dont l'objectif premier serait d'ériger un monument sur une place centrale d'Amsterdam, le Westermarkt, est instituée par des membres du COC<sup>17</sup>. Dès la phase de concertation, plusieurs

---

16. « Aan onze doden, gebrandmerkt met de "lila driehoek" en omgekomen in de martelkampen tussen, 40-45'; wier offer in onze harten onvergetelijk blijve... », *Vriendschap*, 5, 1950, p. 1.

17. P. Koenders, un des initiateurs du monument a expliqué la décision de privilégier le Westermarkt car cette place était la seule place sur laquelle ne se trouvait aucun monument. « *We were discussing, where should the monument be. Perhaps on Museumsplein, where the monument for the Gypsies and also the women from Ravensbrück are... but you make a kind of museum with all those monuments there... and we did not want pity on a pedestal... because we were not pity full. We are gay, we are proud and we are not pity... and I do not like the Museumsplein. So, we had the map of Amsterdam... and looked where is a square free in Amsterdam ? The only place I knew was the Westermarkt ; just an empty spot... and in the middle of the city. We did not want to have it in the middle of a park, like in New York. Everyday life should be there because we are in the middle of the life !* » Pieter Koenders, entretien, Amsterdam, 4.5.2007.

femmes sont intégrées au projet, dont Anne Lize van der Stoel, politicienne membre du parti populaire pour la liberté et la démocratie (VVD). Dès ses débuts, le projet bénéficie à la fois d'un comité d'organisation mixte et du soutien de deux partis politiques. Enfin, le projet retenu est celui d'une femme, Karin Daan<sup>18</sup>. Le triangle rose constitue le point de départ de sa réflexion artistique. Selon elle, le retournement du stigmate incarne la fierté gay et en ce sens, il ne doit pas être interprété comme un monument aux victimes de la guerre mais bien plus comme un appel à la vigilance.

S'agissant des modalités concrètes qui ont présidé à la réalisation du monument, la contribution des collectivités publiques a été rendue possible grâce au soutien d'Anne Lize van der Stoel, qui était non seulement membre du COC et présidente de la fondation *Homomonument*, mais aussi élue au conseil municipal de la ville d'Amsterdam et maire de l'arrondissement *Centrum* d'Amsterdam. Les choix stratégiques qui ont été mis en œuvre, notamment du point de vue des relations hommes-femmes, relèvent *in fine* d'une culture du consensus typiquement néerlandaise (de Bony, 2007). Cette dernière est aussi perceptible lors de l'inauguration du monument. Dans son discours, la présidente de la Fondation *Homomonument* déclare : « Le triangle rose était à l'époque un signe de la honte, il a été transformé aujourd'hui en marque de fierté et de hardiesse par le mouvement gay et lesbien » (Bartels, 2003 : 55). En ce sens, il s'agit bien d'un registre argumentatif inclusif, qui ne se fonde pas tant sur une « vérité historique » que sur une volonté d'inscrire le monument en tant que signe positif destiné aux générations à venir.

## Conclusion

Les relations entre hommes et femmes au sein des organisations gays et lesbiennes font régulièrement l'objet de frictions. Elles sont parties liées d'une hiérarchie entre les sexes. Cela est particulièrement visible et manifeste dans de nombreuses institutions ainsi que le révèlent les études sur le genre. Dans le cas des organisations gays et lesbiennes, la définition de l'identité du « nous » pose une question essentielle du point de vue des rapports sociaux de sexe lorsqu'elle est appliquée aux usages stratégiques du passé. La réalisation d'un monument commémoratif nécessite en effet un travail collectif de réflexion, d'unification et de mise en lumière des tensions qui existent au sein de collectifs protéiformes et aux contours flous subsumés sous l'appellation « mouvement gay et lesbien ». Comme il nous a été donné de le voir dans le cas de deux monuments en souvenir des victimes homosexuelles, plusieurs registres argumentatifs se sont fait face. L'un d'eux, résolument tourné vers le passé, se fonde tout à la fois sur la maxime *mortui vivantes obligant*, et sur un principe de « vérité historique ». Il justifie de la sorte l'exclusion des femmes de la commémoration dans la pierre puisqu'elles n'étaient pas légalement persécutées par les Nazis. L'autre registre est à l'inverse orienté vers l'avenir. Selon ses partisan-e-s, un monument commémoratif rend certes hommage

---

18. Cent trente-sept artistes ont proposé un projet. Après une première sélection, le jury conserva les projets de Wim T. Schippers, Hetty Huisman et Karin Daan. Finalement, c'est celui de Karin Daan qui a été retenu.

aux hommes et aux femmes homosexuel-le-s, indépendamment du type de persécution subie, mais il est surtout, si ce n'est avant tout, un symbole de la lutte contre les discriminations dont peuvent être victimes les homosexuel-le-s des deux sexes. Et il affermit en ce sens le principe d'égalité entre les sexes au sein d'un mouvement qui se veut mixte en théorie, mais qui dans la pratique, éprouve des difficultés à maintenir ce vœu pieux.

regis.schlag@gmail.com

### Références bibliographiques

- ARMSTRONG E. et CRAGE S. (2006), « Movements and Memory : The Making off the Stonewall Myth », *American Sociological Review*, 71, p. 724-751.
- BARTELS T. (2003), *Dancing on the Homomonument*, Amsterdam, Schorer.
- BERNSTEIN M. (2002), « Identity and Politics. Toward a Historical Understanding of the Lesbian and Gay Movement », *Social Science History*, 26 (3), p. 531-581.
- BONY J. (de) (2007), « Le consensus aux Pays-Bas. Autonomie individuelle et coopération », *Revue française de gestion*, 170, p. 45-58.
- BUECHLER S. (1995), « New Social Movement Theories », *Sociological Quarterly*, 36 (3), p. 41-64.
- BUSCATTO M. (2006), « Voyage du côté des perdants et des entrepreneurs de mémoire », *Ethnologie française*, 36 (4), p. 745-748.
- CHAUMONT J.-M. (1997), *La Concurrence des victimes. Génocide, identité, reconnaissance*, Paris, La Découverte.
- CEFAÏ D. (2007), *Pourquoi se mobilise-t-on ?* Paris, La Découverte.
- ELIAS N. (1993), *Engagement et Distanciation. Contributions à la sociologie de la connaissance*, Paris, Fayard.
- ELIAS N. (2003) [1970], *Qu'est-ce que la sociologie ?* Paris, Pocket.
- HALBWACHS M. (2008) [1941], *La Topographie légendaire des Évangiles en terre sainte. Étude de mémoire collective*, Paris, PUF.
- RAPHAËL F. et HERBERICH-MARX G. (2002), *Mémoire de pierre, mémoire de papier*, Strasbourg, PUS.
- SCHLAGDENHAUFFEN R. (2010), « Les lesbiennes sont-elles des victimes du nazisme ? », *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, 42 (4), p. 553-568.
- SCHOPPMANN C. (1997), *Nationalsozialistische Sexualpolitik und weibliche Homosexualität*, Pfaffenweiler, Centaurus.